

**PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES**



Ville de Wavre

Commentaires sur le budget 2014

Anne MASSON - Echevin des Finances



SOMMAIRE

Introduction	P 2
Service ordinaire	P 3
Résultat général	P 3
Recettes exercice propre	P 3
Dépenses exercice propre	P 6
Service extraordinaire	P 10
Les lignes de force du budget 2014	P 11
Conclusion	P 13
Annexes	



Wavre, le 17 décembre 2013.

Monsieur le Bourgmestre,
Chers Collègues,
Mesdames,
Messieurs,

Deux fois par an, la Fédération des Entreprises de Belgique interroge les secteurs sur l'état de la conjoncture. Cette fois, 53% des secteurs tablent sur une amélioration de l'activité économique au cours des six prochains mois. Il s'agit du meilleur résultat enregistré au cours des sept dernières années. Mais la prudence est de rigueur... Comme le souligne Pieter Timmermans, administrateur-délégué de la FEB, *« lorsque nous examinons notre industrie, les investissements des entreprises et notre balance commerciale, nous constatons qu'il y a encore un long chemin à parcourir. Les solutions pour y arriver ne tomberont pas du ciel. Ce n'est qu'en misant sur la compétitivité de nos entreprises que nous pourrions éviter un essoufflement de la reprise économique et stimuler la relance de l'emploi dans le secteur marchand »* ⁽¹⁾

Tributaires de la situation de l'emploi par le biais de l'impôt des personnes physiques, source de revenus importante, impactées par le coût, en constante progression, des énergies, soumises à des pertes de dividendes liés au taux extrêmement bas des placements, les finances communales sont de plus en plus fragilisées par le contexte économique.

Ajoutons à ce tableau fort peu engageant, un arsenal des dépenses nées de nouvelles obligations à charge des communes : la mise en place des zones de sécurité, le financement des pensions des fonctionnaires locaux, les transferts de compétences aux Régions et la révision de la loi spéciale de financement.

Il faudra donc continuer cet exercice d'équilibriste pour rester ce pouvoir de proximité qu'est l'instance communale et servir le citoyen en intégrant les défis de notre temps que sont la pression démographique et foncière, le vieillissement de la population, l'accueil de la petite enfance, l'éducation, le sport, l'environnement, la sécurité ou la mobilité.

(1) « Economie belge: Pas encore de redressement durable », Express.be, Arnaud Lefebvre, 09 décembre 2013



Ces perspectives n'incitent guère à l'optimisme et bon nombre d'observateurs peignent les finances communales comme des «barques sur une mer agitée».

Pourtant, à Wavre, dans notre bonne ville, même si nous sentons que le vent se lève un peu, il n'y a, pour le moment, pas d'avis de tempête. Nous le disons avec prudence et humilité car nous savons bien que nous n'avons pas la maîtrise absolue sur tous les éléments qui composent notre budget communal.

Cette situation privilégiée, nous la devons bien évidemment à des années de gestion rigoureuse et à une vigilance de tous les instants. Ces résultats nous permettront de maintenir une fiscalité parmi la plus basse de notre pays, de dégager des moyens importants pour investir dans les équipements collectifs et d'améliorer le service à notre population.

Je vous propose de traduire les grands axes de ce budget en chiffres et tableaux :

1-Résultats globaux

EVOLUTION DES RESULTATS	EX 2013	EX 2014	Différence	Variation en %
Balance exercice propre	243 165 €	372 762 €	129 597 €	53%
Excédent exercice antérieurs	6 104 893 €	7 871 798 €	1 766 905 €	29%
Prélèvement pour fonds de réserve	-5 661 485 €	-7 982 784 €	- 2 321 299 €	41%
Résultat général	686 573 €	261 776 €	- 424 797 €	-62%

Le résultat de l'exercice propre de 2014 se présente en équilibre avec un boni de 372.762€ soit 130.000€ de plus qu'à l'exercice précédent.

Quant au prélèvement en faveur du fonds de réserve, il augmente de 2.321.299€ et s'élève, cette année, à 7.982.784€, soit plus de 40%.

L'excédent aux exercices antérieurs qui s'élève à 7.871.798€ reste important et est le véritable indicateur de notre santé financière puisqu'il permet d'opérer un prélèvement vers l'extraordinaire et de financer largement nos investissements.

2-Résultats de l'exercice propre

2.1 Les recettes

A l'exercice propre, les recettes du service ordinaire atteignent **44.321.668€ (+2,8%)** au budget 2014, soit une hausse de 1.207.463€.



Les principales recettes se définissent comme suit :

1-Le financement général des communes est établi à **4 427 535€**

ce qui représente 10% des recettes de l'exercice propre et une augmentation de 121.376€ par rapport à la prévision 2014.

Pour rappel, depuis 2006, notre dotation a été diminuée de plus de 900.000€ par an et cela, sans justification rationnelle. Cette légère augmentation du financement général ne doit pas nous faire oublier que, chaque Wavrien et, plus largement chaque Brabançon, reçoit plus de deux fois moins que son voisin wallon. A l'approche des élections régionales Nous ne pouvons qu'espérer que cette inégalité sera atténuée au cours de la prochaine législature régionale.

Financement général par habitant (sur base des budgets 2013/source Belfius)			
Wavre	Province	Cluster	Région
132€	136€	209€	271€

2- les taxes et impositions s'élèvent à 24 776 885€ soit 56% des recettes de l'exercice propre et se subdivisent en trois catégories :

		EX 2014	EX 2013	Evolution
Taxes et redevances communales	17,59%	4 358 245€	3 866 236€	12,7%
Précompte immobilier	41,77%	10 349 314€	10 265 936€	0,8%
Personnes physiques	38,58%	9 559 199€	9 035 393€	5,8%
Automobiles	2,06%	510 127€	499 456€	2,1%
Total	100,00%	24 776 885 €	23 667 021€	4,7%

- Le taux, inchangé, des centimes additionnels à l'IPP de 6% reste parmi les taux les plus bas, la moyenne régionale se trouvant entre 7 et 9%.
Ce rendement est évalué à 9 559 199€, en augmentation de 523 806€ (+5,8%) et représente 22% des recettes totales prévues à l'exercice propre.
- Le taux des centimes additionnels au précompte immobilier de 1400 reste, lui aussi, parmi les plus bas alors que la moyenne des communes de notre catégorie s'établit



entre 1550 et 1650 et celle de la Région wallonne entre 2400 et 2700. Son revenu s'élèvera à 10 349 314€, soit 23 % des recettes totales prévues à l'exercice propre. Il augmente de 83.378€ soit 0,8%.

- La prévision de la taxe sur les automobiles s'élève à 510.127€ (+2.1%).

Comme l'illustre ce tableau, la fiscalité reste parmi les plus basses de Belgique et garantit, encore et toujours, aux Wavriens leur situation privilégiée de citoyens les moins taxés.

	Taux IPP	IPP (€/hab)	PRI	PRI (€/hab)
WAVRE	6	260	1400	288
Moyenne BW	6,89	299	2025	417
Moyenne RW	7,84	340	2555	526
Moyenne Bruxelles	6,65	288	2771	570

(calcul sur base de taux moyen observé - Source : Belfius 2013)

- Enfin, les autres taxes et redevances perçues par la Ville sont estimées à 4.358.246€ pour 2014, soit 10% des recettes de l'exercice propre.
- Relevons que la taxe sur les déchets, revue à la baisse depuis 2011, s'élève à 672.165€. Le taux de cette taxe ainsi que le prix des sacs payants resteront inchangés en 2014.

Comme chaque année, rappelons-nous qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'entrepreneuriat et création d'emplois.

3) Les autres recettes proviennent de :

- subsides octroyés pour le financement du plan communal pour l'emploi et les APE : 1,1 million d'euros ;
- subventions octroyées par la Communauté française pour le traitement des enseignants ;
- locations immobilières et logements sociaux: 700.000€ ;
- participation des communes protégées dans les frais du service incendie à raison de 3,2 millions d'euros ;
- prestations effectuées pour des tiers : 2,8 millions d'euros ;
- partenariat entre la Province du Brabant wallon et Wavre-Capitale de 600.000€ ;



- dividendes, notamment de l'intercommunale de télédistribution ou d'intérêts de placements à hauteur de 750.000 €
- la redevance pour l'occupation du domaine public : 932.000€
- et enfin du boni brut de la Régie de l'Electricité estimé 2.150.000 € qui est en nette diminution (-550.000€). Cette diminution provient de la méthode de calcul de la rémunération équitable basée sur les taux long terme qui sont en baisse ainsi que du gel partiel des tarifs, imposé par l'instance fédéral.

2.2 Les dépenses

Les dépenses du service ordinaire de l'exercice propre s'élèvent à 43.949.000€ au budget 2014, soit une hausse de 1.078.797€. Cette augmentation de seulement 2,5% est à comparer au 6,5% d'augmentation lors du précédent budget et prouve que nos dépenses sont parfaitement sous contrôle.

- 1) Les dépenses de personnel représentent 50% du total des dépenses pour un montant de 21.757.585€ (-0,6% ou -141.957€).

Sont intégrés dans les dépenses de personnel:

- Un saut d'index mi-janvier 2014 ;
- L'application de la loi du 24 octobre 2011 assurant un financement pérenne des pensions nous impose un accroissement des cotisations patronales :
2014 : 36 % - 2015 : 40 % - 2016 : 41,5 %
- Le plan d'embauche 2014 qui prévoit le recrutement de 21 agents contractuels pour l'administration
- La promotion et l'évolution de carrière
- Le service incendie :

Comme l'atteste le tableau ci-après, les coûts du service incendie ont augmenté de 123% sur les dix derniers exercices. Trois facteurs expliquent cette hausse substantielle : l'augmentation de l'effectif, l'acquisition de matériel et enfin, la revalorisation salariale prévue par convention en 2004 et qui a sorti ses effets de manière progressive à partir de 2008.



Service Incendie	Evolution sur 10 ans
2004	3 251 709
2005	4 024 907
2006	4 163 981
2007	4 194 662
2008	4 602 410
2009	6 537 902
2010	7 027 977
2011	6 712 651
2012	6 790 222
2013	7 117 914
2014	7 237 404
Evolution 2004/2014	123%
Evolution 2013/2014	1,7%

Il s'agit d'une volonté affirmée de répondre aux besoins de sécurité de la population couverte par notre service-incendie et aussi, de valoriser la mission de nos pompiers.

Nous ne pouvons qu'espérer que, par ces mesures prises anticipativement, la réforme en cours soit moins douloureuse sur le plan financier. Sur le plan structurel, cette réforme sera extrêmement difficile à mettre en place tant la disparité (fonctionnement, équipement et statut des pompiers) entre les 5 zones de notre province est grande. Pour rappel, les premiers jalons de cette réforme des services incendie ont été posés en 2011. Dans ce cadre, une convention, conclue avec le fédéral, alloue des subsides pour les frais de personnel, d'infrastructure, d'équipement et de coordination en vue de préparer la mise en place des futures zones de secours, la Ville de Wavre ayant été désignée comme coordinateur de cette convention. La PZO dispose depuis 2012 d'un budget propre, établi en-dehors de la comptabilité communale. A l'heure actuelle, nous ne disposons pas encore du budget 2014 de la PZO, ce qui rend l'exercice de planification de cette réforme pour le moins délicat.

- 2) **Les dépenses de fonctionnement** atteignent 7.968.544 €, soit 18% des dépenses de l'exercice propre. Elles sont en augmentation de 597.331 € (8,1%). Cette année, ce poste augmente de façon plus sensible qu'en 2013. Cependant, il ne faut pas y voir de dérapage car, c'est dans les dépenses de fonctionnement que l'on retrouve des crédits obligatoires tels que les frais de préparation pour les élections de mai 2014 ou des missions spécifiques confiées à des tiers, notamment pour la mise en place du plan stratégique communal (PST) mis en œuvre par la Région wallonne et pour lequel Wavre est commune-pilote.



C'est dans ce poste que se retrouve aussi des prévisions pour des initiatives en matière de promotion du commerce, des entreprises wavriennes et de l'emploi (création du Maca Job Day), de manifestations culturelles, d'actions en faveur de la jeunesse et de participation à la citoyenneté (création d'un conseil communal de la Jeunesse) ainsi que des mesures pour la mobilité, l'aide à la coopération ou l'environnement.

Comme le démontre ce tableau, à Wavre, les dépenses sont totalement maîtrisées puisque le ratio par habitant est le plus bas par rapport à d'autres pouvoirs publics.

Dépenses <small>Source : Profil financier 2013- Belfius</small>	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant par habitant	222 €	230 €	228 €	230 €

3) Les dépenses relatives à la dette s'élèvent à 598.810€. Nous avons intégré les charges d'intérêts d'un emprunt de 5.000.000€ destinés à financer l'acquisition et l'aménagement du futur dépôt communal. A pleine charge, ce nouvel emprunt n'aura qu'un impact extrêmement limité sur notre dette qui se situera à un peu moins de 2 % de l'ensemble des dépenses de l'exercice propre. Ce niveau d'endettement restera très faible en comparaison aux autres instances comme les communes de même catégorie (14,7%), de la Province (12,2%), ou de la Région (11,4%). Nous pensons donc judicieux de contracter cet emprunt à un moment où les taux sont très bas. Cela nous permettra également de ne pas puiser dans notre fonds de placement afin de le conserver pour financer des investissements futurs. Lors de l'adjudication du marché d'emprunt, nous avons choisi la formule la plus flexible afin de pouvoir changer éventuellement de formule en cas de difficultés croissantes dans le maintien d'un équilibre budgétaire à l'exercice propre.

Dette <small>Source : Profil financier 2013- Belfius</small>	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant par habitant	18 €	194 €	134 €	146 €

4) Les dépenses relatives aux transferts s'élèvent à 13.623.968 €, soit 31 % des dépenses de l'exercice propre. Les dépenses de transfert augmentent de 400.099 € ou 8% par rapport aux prévisions pour 2013.



Les principales dépenses de transfert sont :

- la dotation au CPAS : 4.750.000 € qui conserve le même niveau qu'en 2013 ;
- la dotation à la Zone de Police : 6.151.758 € (+7%) ;
- l'octroi d'un subside exceptionnel pour la réfection du terrain synthétique du Lara Hockey Club (125.000€) ;
- l'octroi d'un subside pour le nouveau projet de la Maison de la Femme

Les autres subsides se ventilent comme suit :

Les subsides octroyés au Syndicat d'Initiative	95.000€
Le subside au festival du rire	25.000€
Le subside à l'asbl Gestion Centre Ville	125.000€
Le subside à l'Association des Commerçants	12.000€
Les subsides aux équipes sportives de jeunes	94.035€
Les chèques-sports accordés aux jeunes	60.000€
Les subsides à l'asbl Sports et Jeunesse	392.900€
La réduction télédistribution aux handicapés	20.000€
Les subsides aux fabriques d'église	99.608€



Service extraordinaire

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 19.014.420€ dont 234.000€ seront consacrés aux investissements de la Zone de Police.

Le financement des dépenses d'investissements se fera par :

- Subsidés prévus : 6.580.636€ pour la rénovation des écoles, l'aménagement de voiries, la construction du hall culturel polyvalent, des aménagements aux bâtiments sportifs, d'accueil à l'enfance, édifices des cultes et d'un cimetière.
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire alimenté par prélèvement sur le service ordinaire de 7.982.784€.
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire disponible : 416.000€.
- Fonds propres du service extraordinaire : 2.385.000.000€.
- Emprunt part communale : 1.650.000€ pour l'aménagement du dépôt communal.

Le résultat général se clôture par un boni de 2.592.695€.



Les grandes orientations du budget 2014

Les grands travaux

- Plan Trottoirs 2013-2015: 1.450.000€
- Rénovation des voiries du Quartier de Stadt: 1.550.000€
- Entretien des voiries : 650.000€
- Etude pour l'aménagement rue Joseph Deschamps : 25.000€
- Etude pour l'aménagement des rues du Béguinage et de l'Escaille, Place de la Cure, rue Chapelle Sainte-Elisabeth : 30.000€
- Emprise bassin d'orage Bois du Manil : 95.000€
- Egouttage : 186.000€
- Etude pour la rénovation de la route de Rixensart et des rues Joséphine Rauscent, de l'Etoile et Mérode (en continuation) : 25.000€

La valorisation de notre patrimoine

- Vente de terrains industriels : 1.211.000€
- Rénovation de la caserne incendie (châssis+chauffage): 265.000€
- Rénovation de la salle des Fêtes de Limal et de la salle Jules Collette (châssis, toiture et bardage): 501.000€
- Travaux aux bâtiments de culte (Toiture de la Basilique Notre-Dame de Basse- Wavre, chauffage à l'Eglise Saint-Pierre et Marcellin, Chapelle de Grimohaye): 185.700€
- Maintenance extraordinaire de la Maison des Associations : 50.000€
- Rénovation du Château de l'Ermitage (en continuation): 20.000€
- Restauration de la façade de l'Hôtel de Ville (avant-projet): 15.000€

La modernisation de l'administration

- Aménagement du nouveau dépôt communal: 1.650.000€
- Remplacement du parc informatique: 372.500€
- Matériel électoral : 167.500€
- Equipement mobilier: 108.000€
- Achat et entretien de véhicules d'exploitation : 383.000€



La valorisation de notre enseignement

- Poursuite des travaux de rénovation des écoles maternelles, primaires et artistiques: 590.000€
- Aménagement terrain multisports - Ecole Vie : 85.000€ (20% pris en charge par l'Association des parents)
- Achat d'équipement et de matériel pédagogique: 85.000€
- Prise en charge de salaires non subsidiés : 115.000€

Le renforcement de la mobilité

- Aménagement de chemins cyclistes : 20.000€
- Aménagement urbains et de sécurité : 285.000€
- Cellule «Mobilité» : 35.000€
- Achat de matériel de signalisation: 220.000€
- Achat d'abris pour vélos : 25.000€

Les actions de sécurité

- Contrat de maintenance pour les caméras : 35.000€
- Augmentation de la dotation à la Zone de police
- Entretien des hydrants : 73.100€
- Eclairage public : 320.000€
- Achat de matériel pour le service incendie : 132.000€

Les mesures de solidarité

- Enfouissement des bulles à verres: 20.000€
- Affiliation au contrat de rivière Dyle et actions spécifiques en faveur de l'environnement: 45.000€
- Entretien des espaces verts : 110.000€

Les mesures de solidarité

- Aménagement des locaux pour l'accueil de petite enfance : 325.000€
- Dotation au CPAS : 4.750.000€
- Plan de cohésion sociale: 145.000€
- Réduction de la redevance télédistribution : 20.000€
- Ristourne-Eau: 120.000€
- Maca Job Day : 20.000€
- Maison des Femmes : 25.000€
- Coopération au développement : 10.000€
- Création d'un Conseil communal des Enfants : 20.000€



L'encouragement à la pratique du sport

- Rénovation des centres sportifs: 1.680.000€ (subside provincial : 350.000€)
- Subsidés aux associations sportives et asbl Sports & Jeunesse: 487.000€
- Subside extraordinaire pour les travaux de réfection du terrain de hockey : 125.000€
- Prise en charge de la quote-part communale pour un terrain synthétique (RJWavre) : 156.250€
- Octroi des chèques-sports : 60.000€
- Etude pour le financement et la construction d'une piscine: 50.000€

Le renforcement de l'attractivité de notre ville

- Promotion des initiatives culturelles : 98.000€
- Wacolor Fest: 75.000€
- Promotion du commerce et des entreprises wavriennes: 205.000€
- Fêtes & Cérémonies publiques : 90.000€
- Subside à l'asbl « Wavre Centre-Ville » : 125.000€
- Construction du hall culturel polyvalent (1^{ère} phase): 6.000.000€ (subsidés de la Province du Brabant wallon : 6.000.000€)
- Etudes d'accompagnement Wavre 2030 : 190.750€

Conclusion

Nelson Mandela vient de disparaître. Il faut, sans doute ou peut-être, «célébrer le monument», mais aussi penser à «ce que nous faisons de son legs tous les jours».

Que pouvons-nous réaliser chez nous, tout près de nous ? Comment lutter contre toutes les situations d'exclusion, marginales ou majeures ? Comment rendre accessibles à toutes et tous les opportunités de notre temps ?

Le budget 2014 s'inscrit dans la continuité d'une dynamique qui se traduit dans la vie quotidienne en termes de progrès social, de vitalité économique et d'avancées culturelles. En tenant, malgré la crise, nos engagements, mais également en garantissant d'importantes marges de manœuvre, il témoigne d'un attachement indéfectible à la démocratie.

Anne MASSON
Echevin des Finances et du Budget